



On souffle un peu avant 2026... et n'oublie pas de t'inscrire à nos RIS & STAGES

Le SE-Unsa vous souhaite de très belles vacances de fin d'année : du repos, du temps pour vous et vos proches, et surtout une vraie coupure après cette période intense.

On se retrouve en 2026 pour continuer à vous informer, vous accompagner et vous défendre notamment avec nos RIS et nos STAGES.

Adhérer au SE-Unsa



Besoin d'anticiper votre budget 2026 ?

Chèques-vacances (jusqu'à 35 % de bonification) et calendrier des payes/pensions 2026 : retrouvez dans nos articles détaillés toutes les informations pratiques pour anticiper sereinement votre budget et vos projets pour l'année à venir :

[>ICI< pour les chèques-vacances](#)

[>ICI< pour le calendrier des payes](#)

Le SE-Unsa, bien plus qu'un syndicat



Utiliser (vraiment) le RSST pour se protéger

Le Registre de santé et de sécurité au travail (RSST) est un **outil légal trop peu utilisé, alors qu'il permet de signaler officiellement les situations à risque et d'obliger l'employeur à réagir**.

Dans cet article, le SE-Unsa vous explique à quoi sert le RSST, comment le remplir sans se mettre en difficulté et où le trouver dans vos applications.

Les informations utiles >ICI<



CAPPEI, école inclusive et mouvement 2026 : les infos [Partage] à ne pas manquer

Quelques informations sélectionnées sur Partage :

Réunion « **école inclusive** » pour le **mouvement intra 2026** (06/01/2026 à 17h00), [les infos >ICI<](#)

Réunion d'information sur la formation spécialisée préparatoire au **CAPPEI** (07/01/2026 à 14h00), [les infos >ICI<](#)

Modalités de prise en compte du handicap, des situations médicales et sociales graves pour le mouvement 2026, [les infos >ICI<](#)

Toutes les informations locales



Apprendre, oui, mais comment ?

C'est la question que pose le nouveau numéro du magazine "Questions d'éduc", et vous pouvez vous inscrire pour recevoir le nouveau numéro.

Une lecture passionnante pour sortir de la grisaille de cette fin d'année...

Je souhaite recevoir le magazine



Inscription dans la loi du congé menstruel : l'UNSA s'engage !

Le congé menstruel ce n'est pas des vacances, c'est un arrêt de travail pour des douleurs bien réelles.

L'Unsa revendique que le congé menstruel soit inscrit dans la loi : ce n'est pas un privilège, c'est une nécessité.

Nous vous invitons à **signer la pétition** et à **diffuser largement** autour de vous la page [**congemenstruel.fr**](http://congemenstruel.fr) et les ressources qu'elle propose.

Je signe la pétition